

Paris le 13.12.2017

M. Savail-Grandjean Christian
Conseiller d'Education honoraire
1, Avenue de la Porte de la Plaine
75015 Paris

à Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue de Faubourg St Honoré
75008 - Paris

s/c de Monsieur Edouard Philippe
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 – Paris

Objet : demande de suspension des sanctions en Crimée à titre dérogatoire au nom de la libre circulation de la Culture et en faveur des Collégiens, Lycéens, Etudiants, Professeurs francophones, tous "assignés à résidence" dans la péninsule depuis 2014.

Monsieur le Président de la République,

De retour du XXIIIème FESTIVAL INTERNATIONAL DE THEATRE DE JEUNES FRANCOPHONES organisé du 30.11 au 05.12.2017 à MOSCOU, inauguré par Madame Daria Fedorova, Présidente de l'Association "Club Français" et Monsieur Michael Koriche, Attaché de Coopération Educative à l'Ambassade de France et en présence de 23 troupes, je me permets de revenir à la charge faute d'avoir obtenu, à ce jour, la moindre réponse à la lettre que je vous ai adressée directement le 05.07.2017 ainsi que par la voie hiérarchique du Premier Ministre.

Quelle que soit l'opinion que chacun puisse éprouver à l'égard des sanctions contre la Russie, il est inadmissible qu'elles frappent dans l'indifférence générale, les Collégiens, Lycéens, Etudiants et Professeurs francophones en Crimée auprès desquels je me dévoue bénévolement depuis 14 ans dans le cadre de ma retraite et qui sont depuis 2014, "assignés à résidence".

Je rappelle que la péninsule compte 2 Alliances Françaises (Simferopol et Sevastopol), une chaire de Français (FLE) dans le cadre de la prestigieuse Université de Simferopol, auxquelles il faut ajouter la fameuse Ecole No1 francophone de Feodossia...pour ne citer que ces établissements !

Au moment où l'Union Européenne s'apprête à prolonger les sanctions contre la Russie pour 6 mois, j'ose espérer qu'à votre initiative et sous votre autorité, la France va s'illustrer positivement, une fois de plus, dans l'Union Européenne, voire dans le Monde, de telle sorte qu'en Crimée, toute cette jeunesse adepte de la langue de Molière soit épargnée, de même que leurs éminents Professeurs.

Ainsi, bon nombre d'entre eux pourront-ils enfin obtenir, comme auparavant et avec beaucoup de bonheur, un visa délivré cette fois, par l'Ambassade de France à Moscou, ce qui leur permettra de produire leur spectacle à la prochaine édition d'Avril 2018 du "Printemps Français", ou bien au cours de la "Semaine de la Francophonie", conformément aux invitations habituelles dont ils ont toujours été gratifiés de la part de leurs homologues de notre pays qu'ils vénèrent.

Cela étant souligné, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la réponse russophobe que m'a expédiée le Président de l'Assemblée Nationale au sujet des sanctions en question.

Outre la consternation qu'elle soulève, en particulier en Crimée auprès de mes collègues Russes francophones, je m'insurge fermement contre le fait que Monsieur François de RUGY mette en cause mon témoignage et donc mon intégrité !

J'affirme qu'il se rend coupable d'un déni de la réalité en s'appuyant, aveuglément, sur de << nombreux rapports indépendants >> consécutifs j'imagine, à des entretiens auprès "d'éléments incontrôlés" !

Dans tous les cas, je demande à être confronté avec les auteurs de ces rapports en présence ou pas de Monsieur Robert Prosperini, Inspecteur d'Académie.

Mais qu'en pense Monsieur Jean-Pierre Chevènement, Conseiller Spécial de la France en Russie ?

Dans l'attente d'une réponse aussi laconique soit-elle, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de mes sentiments très respectueux, dévoués et patriotiques.

Christian Savail-Grandjean

C. SAVAIL